

NATHALIE LAFOUX

## De l'univers du prêt-à-porter à... la plomberie



APRÈS QUINZE ANNÉES PASSÉES DANS LE PRÊT-À-PORTER, NATHALIE LAFOUX CRÉE « LES SALLES DE BAINS DE NATHALIE », UNE ENTREPRISE DE PLOMBERIE SPÉCIALISÉE DANS LA RÉNOVATION DE SALLES DE BAINS.

**D**iplômée en stylisme-modélisme de l'école Esmod de Paris en 1986, puis de l'Institut français de la mode en 1994, **Nathalie Lafoux a été styliste**, puis coordinatrice de collections de prêt-à-porter pour de nombreuses maisons : **Dior, Indies, Etam, Phildar, Jennyfer...** Également enseignante en stylisme et conception assistée par ordinateur (CAO), rien ne la prédestinait à embrasser une carrière de plombier. En 2000, **Nathalie ressent l'impression de « vivre à côté de sa vie »**. Elle décide de réaliser son rêve : « bricoler » toute la journée ! **Elle achète un appartement aux enchères** – un squat de pigeons, inhabité depuis 35 ans – **et décide de le rénover... seule.** « *J'ai toujours été attirée par les intérieurs de maisons. Mais les métiers manuels, et en particulier ceux du bâtiment, ne sont pas valorisés auprès des jeunes. Après mes études secondaires, mon entourage m'avait donc conseillé de me tourner vers l'habillement.* » Elle mettra une année entière à rénover son appartement, de la conception de l'espace à la fabrication sur mesure de la cuisine, en passant par l'électricité, la plomberie, les sanitaires, la petite maçonnerie, le faux plafond, le carrelage, le parquet, la peinture... **Elle se découvre une passion pour la salle de bains et est alors fermement décidée à faire de cette passion son métier.** « *De tempérament très indépendant et autonome, j'ai toujours voulu créer une entreprise. J'ai élaboré un premier projet de création en 1990, mais la naissance de mon premier enfant m'a dissuadée de le mener à bien. Puis un second projet en 1998, qui ne verra pas le jour, faute de fonds suffisants. Dans le prêt-à-porter, le besoin en fonds de roulement est très important, ce qui n'est pas le cas pour une activité de plomberie.* » Souhaitant avoir le statut d'artisan, très valorisé à ses yeux, et convaincue qu'il est indispensable d'avoir une compétence technique pour réaliser son travail dans les règles de l'art, **Nathalie s'inscrit au Greta pour passer le CAP d'installatrice sanitaire ainsi que le module éco-**



**nomique et financier du brevet de maîtrise.** Dans le cadre du CAP, elle est accueillie en stage par une entreprise vincentnoise qui la recrute en tant que salariée après sa formation. « *En 2012, après avoir travaillé comme plombier en entreprise et testé mon activité salle de bains par le biais du portage salarial, j'ai créé ma propre structure "Les Salles de bains de Nathalie".* » **La rénovation de salles de bains représente 60 % du chiffre d'affaires** de la SAS, dont la moitié concerne les aménagements pour personnes à mobilité réduite. **Les 40 % restants de son activité sont consacrés à la plomberie et à de la sous-traitance pour une société de chauffage.** « *Ma clientèle est essentiellement composée de particuliers – propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, personnes âgées ou handicapées – et de deux bailleurs sociaux. Je me fais connaître essentiellement par le bouche-à-oreille et par le biais de prescripteurs comme les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes.* » L'entreprise lancée en 2012 a bien démarré : **entre mars et décembre, le chiffre d'affaires réalisé a permis de dégager un résultat net de 13 000 euros. Nathalie a donc pu embaucher un salarié-associé plombier chauffagiste** au côté duquel elle continue d'assurer les fonctions de gestion de la société ainsi que la plomberie sur les chantiers de salles de bains, le carrelage, la petite maçonnerie et la peinture. « *J'ai également pu embaucher un jeune apprenti plombier du CFA de Saint-Maur depuis le mois de juillet 2013, ainsi qu'un ouvrier polyvalent depuis septembre.* » Épanouie dans son nouveau métier et dorénavant recon-

nue par ses pairs, Nathalie reçoit l'année de son installation le prix des métiers non traditionnellement féminins dans le cadre du concours « Créatrices d'avenir », organisé par le réseau Ile-de-France Active. « *Grâce à ce prix, j'ai considérablement gagné en notoriété et en crédibilité. En l'espace d'un an, mon chiffre d'affaires a augmenté de 170 %. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, je n'ai pas eu de difficulté à m'intégrer dans un monde d'hommes. Je trouve que les fournisseurs et mes confrères (sous-traitants par exemple) ont un regard juste, respectueux et bienveillant sur moi. Mes clients sont parfois admiratifs et me trouvent posée et à l'écoute. Je suscite beaucoup de curiosité et d'envies de changements, sans doute parce que je fais ce que j'aime sans me soucier des préjugés. Par contre, je travaille dur, et je sais qu'en tant que femme qui fait un métier traditionnellement d'homme, je n'ai pas droit à l'erreur ! Je suis aidée et soutenue par la CMA 94 dans le cadre du suivi Nacre. J'ai également été soutenue par Val-de-Marne Actif qui m'a aidé financièrement en me permettant d'obtenir un prêt à taux 0. Ces aides sont pour moi très importantes car la gestion d'une entreprise est complexe et lorsqu'on est sur les chantiers le jour et au bureau le soir, il n'est pas toujours facile d'avoir du recul pour prendre les bonnes décisions.* »

**LES SALLES DE BAINS DE NATHALIE**  
43 rue de Montreuil  
94300 Vincennes